

TEXTES BIBLIQUES DU 15 FEVRIER

Première lecture (Si 15, 15-20) Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la

Psaut 118 R/ Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !

Heureux les hommes intègres dans leurs voies qui marchent suivant la loi du Seigneur ! Heureux ceux qui gardent ses exigences, ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes à observer entièrement. Puissent mes voies s'affermir à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai, j'observerai ta parole. Ouvre mes yeux, que je contemple les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ; à les garder, j'aurai ma récompense. Montre-moi comment garder ta loi, que je l'observe de tout cœur.

Deuxième lecture (1 Co 2, 6-10) Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé. Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu.

Évangile (Mt 5, 20-22a.27-28.33-34a.37) En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Je vous le dis : Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

Paroisses catholiques des Hautes Vallées

St Hippolyte des Sources Clarée-Durance

Notre Dame des Neiges en Briançonnais

ANNONCES DU 14 AU 22 FÉVRIER 2026



« Mais moi je vous dis ! »

Encore une fois ce dimanche, Jésus nous bouscule pour nous propulser dans son royaume.

C'est surprenant de l'entendre dire « pas une lettre de la loi ni de toute l'écriture ne doit être effacée ». Sans doute dit-il : surtout n'efface pas ton histoire ! Certes, la loi est imparfaite, elle évolue. Le décalogue, dont l'allusion ici est évidente, représente une avancée considérable par rapport au système primitif du plus fort et de la vengeance. Car bien sûr, la justice des hommes recèle en elle le dynamisme du projet créatif de Dieu, un projet d'harmonie du vivre ensemble avec le souci du plus fragile. Aussi la connaissance de nos codes législatifs est précieuse. Elle raconte les balbutiements de l'humanité vers une terre vivable, où chacun puisse s'épanouir. C'est une patrimoine commun inspiré de l'amour de Dieu, une source intarissable d'espérance pour un avenir possible dès à présent dans la maison commune.

S'appuyant sur le passé, Jésus relie le présent et le futur comme un accomplissement immédiat. Il est bien celui qui accomplit. Jésus remplit et mène à sa réalisation complète la création. Aussi vise-t-il très haut pour nous, il voit dès aujourd'hui avec le cœur du Père. Jésus c'est Monsieur plus : « mais moi, je vous dis... ». Au royaume de Dieu, le malin, n'a plus la parole, le mal n'existe plus, voilà comment Jésus remplit notre cœur, notre intelligence et dessine le chemin de notre vie. Plus besoin de signer de contrat, il n'y a plus ni mensonge, ni complot, ni manipulation, pas de profit caché, pas de piège. Toute parole est vérité puisque c'est celle de Jésus, inspirée de l'amour inconditionnel du créateur. Ton non est non, ton oui est oui.

Hugues

ACCUEIL PAROISSIAL

17 rue Alphand – Briançon

Tel : 04 92 20 04 10

paroisse.briancon@diocesedegap.com

<https://egliseenbrianconnais.net>

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES :

Lundi, mercredi, samedi de 9h30 à 12h

Défunts

La communauté paroissiale
a accompagné :

Jacqueline BRAND

Claire DESERT

Nous prions pour les accidentés
de la montagne :

Lionel NANTY ...

Messes du dimanche 15 février – 6^{ème} dimanche du TO

SAMEDI 14 FEVRIER		DIMANCHE 15 FEVRIER	
18h	Briançon – Ste Catherine Montgenèvre Névache Chantemerle	9h30 9h30 10h30 11h 16h 18h	Prelles (Chap Ste Jeanne d'Arc) Saint Chaffrey Briançon – Collégiale Le Monêtier les Bains Montgenèvre (L'Eau Vive) Briançon – Pont de Cervières, Le Bez

Récital d'orgue dimanche 15 février à 17h à la Collégiale. Entrée libre.

MESSES, PRIERES ET ACTIVITES EN SEMAINE DU 16 AU 21 FEVRIER

Attention ! A partir du 20 février la messe du vendredi soir sera célébrée à Ste Catherine
Et la messe du samedi matin à la Collégiale.

Lundi 16 St Joseph Allamano	18h 18h30	Chapelet à Ste Catherine (par les paroissiens) Messe à Briançon – Ste Catherine
Mardi 17 Bse Edvige Carboni	10h30 15h 18h30 18h30	Prière des Mères à la Maison paroissiale Messe à l'Etoile des Neiges Messe à Briançon - Ste Catherine (Précédée de l'Office/ 20 mn) Messe à Chantemerle
Mercredi 18 Entrée en Carême*	8h30 9h 12h30 18h 18h30	Office des lectures à Ste Catherine Messes des Cendres : Saint Chaffrey Briançon – Sainte Catherine Val des Prés, Montgenèvre, le Bez, Chantemerle, Le Monêtier Briançon – Collégiale
Jeudi 19 St Gabin	9h 18h30	Messe au Monêtier les Bains Messe à Briançon – Ste Catherine (Précédée de l'Office/ 20 mn)
Vendredi 20 Ste Jacinthe	15h 18h 18h30	Chemin de croix à Ste Catherine Messe au Bez Messe à Sainte Catherine (Précédée de l'Office/ 20 mn)
Samedi 21 St Pierre Damien	9h 9h	Messe à Briançon – Collégiale (Précédée de l'Office/ 20 mn) Suivie de l'heure d'Adoration et Confessions Messe au Casset

*Le mercredi des Cendres est le jour qui marque l'entrée des chrétiens en Carême, il représente le premier jour de pénitence et de jeûne. Lors de la messe célébrée ce jour-là, le prêtre bénit les cendres des rameaux brûlés l'année précédente, puis marque d'une croix de cendres le front des croyants. En même temps qu'il trace la croix, le prêtre cite « Souviens-toi que tu es poussière et que tu redeviendras poussière » ou « convertis-toi et crois à l'Evangile ». Il invite ainsi le fidèle à se souvenir de sa fragilité d'être humain et à se repentir.

Messes du dimanche 22 février – 1^{er} dimanche de Carême

SAMEDI 21 FEVRIER		DIMANCHE 22 FEVRIER	
18h	Briançon – Ste Catherine Les Alberts Montgenèvre Chantemerle	9h30 9h30 10h30 11h 16h 18h	Puy St Pierre/Le Pinet (Ch St Claude) La Salle les Alpes Briançon – Collégiale Le Monêtier les Bains Montgenèvre (L'Eau Vive) Villar St Pancrace (Ch des pénitents) Le Bez

Appel décisif des catéchumènes dimanche 22 février à Notre Dame du Laus

Exposition « Les Miracles Eucharistiques » créée par St Carlo Acutis à l'église de Montgenèvre

Communiqué de la Conférence des Evêques de France :

Après le Sénat, qui a voté contre, la proposition de loi sur l'« aide active à mourir » revient à l'Assemblée nationale ce lundi 16 février. Le vote solennel aura lieu le mardi 24 février. Le texte qui va être soumis au débat, où des éléments tels que la suppression de la clause d'établissement, le rétablissement du délit d'entrave, entraîne clairement notre pays sur la voie de l'euthanasie et du suicide assisté. Même la loi sur les soins palliatifs, qui avait bénéficié d'un large consensus, a été fragilisée, avec la suppression de la mesure visant à créer des maisons de soins palliatifs.

Loin de l'unanimité espérée par certains, ce sujet suscite d'immenses inquiétudes et de vives oppositions, de la part de très nombreux soignants, patients, personnes âgées ou avec un handicap. Nous, évêques de France, nous nous sommes largement exprimés sur le sujet, rappelant avec force la dignité inaliénable de toute vie humaine et invitant à accompagner la vie jusqu'au bout par le développement massif des soins palliatifs sur tout le territoire : « *On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.* »

En communion avec le pape Léon XIV qui nous appelle à « *défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine alors même que notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure* », nous souhaitons inviter tous les catholiques à une journée de prière et de jeûne le 20 février, premier vendredi de Carême, pour que, par le jeûne et la prière, nous nous rendions toujours plus disponibles au don de l'Esprit et que les consciences de tous, libres de toute idéologie et précipitation, soient éclairées en vue du bien commun. Dans notre marche vers Pâques, où nous fêtons la victoire de la vie sur la mort, nous vous assurons de nos prières.

Pourquoi l'Église sollicite-t-elle un don au DENIER auprès de tous les fidèles ?

Parce qu'elle en a le besoin matériel, la mission de l'Église est gratuite mais elle a un coût ! Pour honorer ses charges financières, l'Église fait appel à la solidarité de ses membres, les fidèles. Parce que sa mission est gratuite, l'Église ne vit que de dons ; elle ne vend pas ses services. Les sacrements, une messe, une prière n'ont pas de prix !

Parce que le denier permet de rémunérer les personnes qui dédient leur vie à l'annonce de la Bonne Nouvelle, qu'ils soient prêtres, sœurs ou laïcs en mission. Nous sommes tous invités, chaque année, à soutenir la mission de l'Église en participant au Denier.

Aujourd'hui, seul 1 catholique sur 10 participe au Denier de l'Église.

Grand merci à ceux d'entre vous qui donnent déjà au Denier : le soutien que vous manifestez à l'Église par votre don est immense.

Soutenez votre Église locale des Hautes-Alpes ici : <https://www.diocesedegap.fr/donner>